

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Séance du 9 mars 2018**

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

09-03-2018-06

Date de convocation le 05/03/2018

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 8

Procuration : 2

Votants : 10

Le neuf mars deux mil dix huit à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Étaient présents : Mmes ETCHART, PALIS et POLHER ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

Pouvoirs : Mme LOQUET a donné pouvoir à M. CLAVÉ
Mme BAZIARD a donné pouvoir à M. CAMDESSUS
Mr HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élue : Mme ETCHART

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 LOTISSEMENT DE LA GEOULE

Le Maire est sorti de la salle pour le vote des comptes administratifs et a laissé la présidence à Mme Palis, 1ère adjointe, qui présente les résultats du compte administratif du lotissement Vallée de la Geoule pour l'année 2017:

Le compte administratif 2017 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
Opérations de l'exercice				
	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Totaux				
	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultats de clôture				
		0.00 €		0.00 €

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2017 du lotissement de la Geoule à l'unanimité des membres votants lors du vote (10 voix).

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

